

A Lardy, nous remplaçons une potence de signalisation



INFOLETTRE N°1
Janvier 2024

SNCF Réseau remplace une potence de signalisation dans le secteur de Lardy, du lundi 15 janvier au vendredi 31 mai 2024.

Ces opérations participent à l'amélioration de la performance de la ligne et au maintien d'un haut niveau de sécurité.

➔ CARTE DES TRAVAUX



L'opération de remplacement de la potence, avec la pose d'une grue de 7 mètres de largeur, impose la **fermeture ponctuelle du chemin latéral aux piétons et aux véhicules, du 18 au 20 mai 2024.**



Nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux lors d'une prochaine communication.

Une adresse mail est dédiée au projet : boitemail@reseau.sncf.fr

N'hésitez pas à nous poser toutes vos questions.



CALENDRIER DES TRAVAUX



Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

TRAVAUX PRÉPARATOIRES Du 15 janvier au 23 février 2024

- Installation de la base travaux
- Déplacement de câbles sur le réseau ferré
- Création d'un accès aux voies ferroviaires

Les nuits, du lundi soir au samedi matin, de 22h00 à 06h00 :

- Du lundi 15 janvier au vendredi 19 janvier 2024
- Du lundi 19 février au vendredi 23 février 2024

La journée, du lundi au vendredi :

- Du lundi 22 janvier au vendredi 16 février 2024

TRAVAUX PRINCIPAUX Du 26 février au 20 mai 2024

- Création du massif de la future potence
- Pose de la future potence et raccordement électrique
- Dépose de l'ancienne potence

Les nuits, du lundi soir au samedi matin, de 22h00 à 06h00 :

- Du lundi 26 février au vendredi 17 mai 2024

Le week-end, en continu :

- Du samedi 18 à 12h30 au lundi 20 mai 2024 à 13h30

TRAVAUX DE FINITIONS Du 20 au 31 mai 2024

- Dépose des raccordements électriques de l'ancienne potence
- Remise en état des lieux

Les nuits, du lundi soir au samedi matin, de 22h00 à 06h00 :

- Du lundi 20 au vendredi 31 mai 2024



Photographie d'une nouvelle potence de signalisation

LES OBJECTIFS

- Rendre les installations ferroviaires plus performantes,
- Permettre le retour à une situation normale plus rapide après un incident,
- Garantir la sécurité du réseau pour le personnel et les voyageurs.

LES CHIFFRES CLÉS DU CHANTIER



xx agents

mobilisés sur le chantier



5 mois

de travaux séparés en deux phases



100 %

du chantier financés par SNCF Réseau



5 PHASES TRAVAUX

- 1 TRAVAUX PRÉPARATOIRES
- 2 RÉALISATION DES FONDATIONS
- 3 POSE DE LA FUTURE POTENCE
- 4 RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES
- 5 DÉPOSE DES ANCIENS MATÉRIELS



LES MESURES ANTIBRUIT



LES SOURCES DE BRUIT SUR NOS CHANTIERS

Dans le cadre de ces travaux, certaines gênes sonores, indispensables à la **sécurité du personnel**, ne peuvent être supprimées.

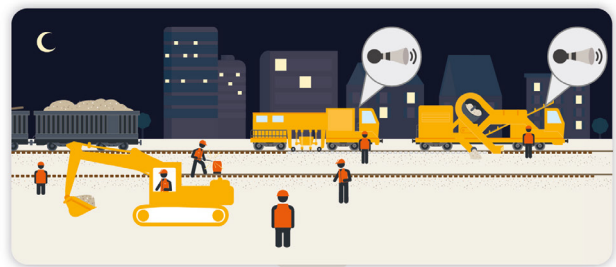
D'une part, des **annonces sonores des circulations** sont mises en place, lorsqu'un train circule sur la voie contiguë à la zone en travaux. D'autre part, des **klaxons** avertissent de la mise en mouvement de tout engin du chantier.

Ces signaux sonores sont d'un **intérêt vital pour les agents**, afin qu'ils puissent se mettre en retrait.



1

Durant les travaux, plus d'une cinquantaine de collaborateurs peuvent être mobilisés sur un chantier. Différents engins de chantiers travaillent en même temps, sur une même zone.



2

De jour, comme de nuit, afin de garantir la sécurité de l'ensemble du personnel, **les engins de travaux doivent signaler leur mouvement avec un avertisseur sonore**. Ceci afin que les agents présents sur leur trajectoire, et qui pourraient ne pas être visibles depuis la cabine de pilotage, puissent se mettre en sécurité.

CONCLUSION

Lors des travaux, des collaborateurs peuvent se situer en zone dangereuse : l'avertisseur sonore produisant un bruit important permet **de garantir leur sécurité**.

L'usage des avertisseurs à chaque mouvement d'engin est une obligation réglementaire à laquelle aucune dérogation n'est possible car elle engage la sécurité du personnel.



LES MESURES DE RÉDUCTION DU BRUIT

Les entreprises oeuvrant sur le chantier se sont organisées pour limiter les nuisances sonores. Le personnel est formé aux contraintes de bruit ; les matériels et les modes opératoires privilégient les techniques les moins bruyantes.

La communication par radio est principalement utilisée, pour éviter les ordres à distance et à voix forte.

